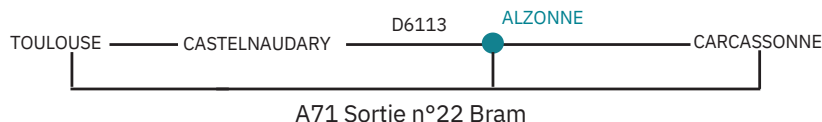


ARTS D'HIVER 2027

PRÉSENTATION

Structure organisatrice : FEP Alzonne

Lieu : Salle polyvalente d'Alzonne



Objet : Depuis 2013, dans le cadre de nos projets d'éducation populaire, nous mettons en place un rendez-vous annuel pour rendre accessible l'art en milieu rural, offrant aux artistes un lieu de rencontres et au public une fenêtre sur différents aspects de la création artistique.

Renseignements :

04.68.78.14.11 / contact@fepalzonne.com / www.fepalzonne.com / Facebook : Foyer d'Education Populaire

RÈGLEMENT

• ACCUEIL

- La capacité d'accueil du salon est de 20 artistes.

Après sélection, l'attribution des espaces d'exposition sera faite par l'équipe organisatrice.

- La surface d'exposition disponible sera précisée ultérieurement, les emplacements étant tous différents (murs équipés de cimaises ou grilles avec pendrillons noirs).

- Tables et chaises sont à disposition.

- Chaque espace sera sous la responsabilité de l'exposant qui s'engage à être présent pour l'accueil du public.

• INSTALLATION / RETRAIT

L'installation se fera le vendredi 29 janvier à partir de 9h.

Le retrait le dimanche 31 janvier, à partir de 18h.

• HORAIRES

Le salon ouvrira ses portes le vendredi de 13h30 à 16h (public scolaire) puis de 16h à 18h (tout public).

Samedi de 13h30 à 18h et le dimanche de 10h à 18h.

• DIVERS

- Les ventes éventuelles se feront sous la responsabilité exclusive des artistes.

Aucune commission ne sera prélevée par l'association.

- L'association n'assure pas les œuvres présentées et décline toute responsabilité en cas de vol ou dégradation.

- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute œuvre pouvant heurter le jeune public.

- L'association édite un livret présentant chaque exposant.